



RAPPORT D'ACTIVITE 2025 & PERSPECTIVES 2026

TABLE DES MATIERES

I-QUI SOMMES-NOUS ?.....	P2
Rappel de l'ambition et des missions de l'Institut.....	P2
Une stratégie clarifiée pour renforcer l'impact de la connaissance associative.....	P2
Une organisation au service du dialogue acteurs associatifs-chercheurs..	P3
Des actions à dimension territoriale, nationale, européenne et internationale.....	P4
Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle.....	P4
II-RAPPORT D'ACTIVITE 2025.....	P4
A. QUALIFIER LES BESOINS DE CONNAISSANCE.....	P5
B. SOUTENIR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE POUR ORIENTER L'ACTION.....	P7
C. COPRODUIRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN FRANCE ET EN EUROPE.....	P10
III-PERSPECTIVES 2026.....	P12
A. LES SIX ENJEUX DE CONNAISSANCE POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ASSOCIATIF.....	P12
B. SOUTENIR DES AXES STRATEGIQUES POUR SERVIR LES ASSOCIATIONS FACE AUX CRISES ET AUX RECHERCHES DE SOLUTIONS.....	P13
C. VALORISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN FRANCE ET EN EUROPE.....	P16
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES.....	P17

I-QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2019 par Simone André et Floriant Covelli, avec le soutien initial de plusieurs fondations et d'un collectif de personnalités issues du monde associatif, l'Institut français du Monde associatif s'est progressivement installé dans le paysage français et européen comme un acteur dédié à la connaissance du fait associatif. Sa mission consiste à mieux comprendre les associations, à faire reconnaître leur contribution à la société et à la démocratie, et à transformer les connaissances produites en ressources utiles pour l'action.

Rappel de l'ambition et des missions de l'Institut

L'Institut a pour finalité de renforcer la connaissance des associations et sur les associations. Il vise à nourrir les compétences et les visions des acteurs associatifs et de leurs partenaires, mais aussi à éclairer les décideurs, les financeurs, les collectivités territoriales et les citoyens sur l'apport des associations à la société, aux territoires et à la démocratie.

QUALIFIER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

L'Institut part des questions exprimées par les associations, leurs réseaux, les chercheurs et leurs partenaires. Cette méthode permet de décrire des besoins de connaissance non couverts, d'identifier les ressources existantes, et de faire émerger des orientations de recherche utiles aux problématiques du monde associatif et ancrées dans les réalités de terrain.

SOUTENIR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE POUR ORIENTER L'ACTION

Afin de répondre aux besoins de connaissance qu'il identifie, l'Institut conçoit, soutient ou/et porte des programmes de recherche. Une attention particulière est accordée aux démarches participatives, qui associent chercheurs et acteurs associatifs afin de produire des connaissances robustes, mais aussi mobilisables dans les pratiques, les politiques publiques et les stratégies associatives.

COPRODUIRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN FRANCE ET EN EUROPE

L'Institut diffuse largement les connaissances produites ou identifiées : publications, livres blancs, rapports de recherche, articles, webinaires, podcasts, séminaires, formations, replays, interventions territoriales et coopérations européennes. L'enjeu n'est pas seulement de publier des travaux, mais de créer les conditions de leur circulation, de leur discussion et de leur appropriation par les acteurs.

Une stratégie clarifiée pour renforcer l'impact de la connaissance associative

Au cours de l'été 2025, l'Institut a engagé un travail de clarification de sa stratégie. L'objectif était de mieux formuler ce que l'Institut apporte au monde associatif, à ses partenaires publics et privés et, plus largement, au débat démocratique. Dans un contexte de fortes tensions pour les associations - tensions financières, fragilisation de l'engagement, transformations territoriales, crise de confiance et montée des exigences de preuve - l'Institut a souhaité préciser sa contribution propre : produire, faire circuler et rendre utile une connaissance solide sur le fait associatif.

Ce travail stratégique a permis de mettre en évidence une force centrale : l'Institut occupe une place rare entre monde associatif, recherche, collectivités, financeurs, fondations et institutions. Sa valeur tient à sa capacité à partir des besoins des acteurs, à organiser un dialogue exigeant avec la recherche, puis à transformer les connaissances produites en ressources pour l'action. Cette position de tiers de confiance constitue un atout important pour faire reconnaître la contribution des associations à la démocratie du quotidien, à la transformation socio-écologique et à la fabrique des territoires.

Le diagnostic fait apparaître un enjeu plus large : le monde associatif reste encore insuffisamment armé pour faire de la connaissance une véritable ressource stratégique. Dans un contexte de transformations profondes, il ne suffit plus de documenter l'activité des associations ou de mesurer leurs résultats. Le secteur a besoin de connaissances qui renforcent ses capacités d'analyse et d'action, et lui permettent de mieux comprendre les mutations qu'il traverse. Ainsi il peut faire évoluer ses cadres de pensée et construire de nouvelles visions à la hauteur des enjeux du moment.

Or cette fonction stratégique de la connaissance tend aujourd'hui à être dépriorisée face à la recherche de réponses rapides, de livrables directement opérationnels et de preuves d'impact à court terme. Ces attentes sont compréhensibles dans un contexte de tensions croissantes, mais elles peuvent aussi réduire le temps et l'espace consacrés à l'analyse, à la prise de recul et à l'exploration de questions nouvelles. À force de privilégier ce qui est immédiatement mobilisable ou mesurable, le secteur risque de moins investir dans les connaissances dont il a précisément besoin pour comprendre les transformations en cours, anticiper leurs effets et renouveler ses réponses.

Mieux mobilisée, la connaissance peut devenir une ressource de renforcement des compétences et des visions, de reconnaissance et de plaidoyer, d'interconnaissance entre acteurs et d'accompagnement des transformations. Elle permet de rendre visibles des réalités encore mal comprises, de mettre en discussion les représentations dominantes, de faire émerger de nouveaux paradigmes et d'ouvrir des possibilités d'action collective.

L'enjeu pour l'Institut est donc moins de démontrer l'utilité de la connaissance que de contribuer à lui donner toute sa place dans les stratégies du secteur : non comme un supplément d'analyse ou un détour avant l'action, mais comme une ressource indispensable pour comprendre, reconnaître, relier et transformer.

Une organisation au service du dialogue acteurs associatifs - chercheurs

La gouvernance de l'Institut incarne le principe d'un dialogue entre acteurs associatifs et chercheurs. Son comité scientifique, composé de chercheurs académiques, garantit l'exigence scientifique des travaux, tandis que son Conseil d'administration, composé de personnalités issues du monde associatif et de ses partenaires, oriente sa stratégie et son utilité pour le secteur.

À l'image de cette gouvernance, les travaux de l'Institut sont conduits dans une logique collective : groupes de travail acteurs-chercheurs, recherches participatives, communautés de connaissance, événements de mise en débat, démarches de valorisation et partenariats territoriaux.

Des actions à dimension territoriale, nationale, européenne et internationale

Basé à Villeurbanne, l'Institut a progressivement structuré une action à plusieurs échelles. Ses travaux sont ancrés dans des territoires concrets – Département de Seine-Saint-Denis, Département du Haut-Rhin, Département du Rhône, communauté de communes de Brissac Loire Aubance, Grenoble, Marseille, Mulhouse, Chambéry, Villeurbanne, Métropole de Lyon, Ville d'Amiens, Bassin minier du Pas-de-Calais... tout en nourrissant une réflexion nationale et européenne sur la contribution associative à la société, aux territoires et à la démocratie.

Cette articulation entre échelles territoriale, nationale, européenne et internationale est devenue un ressort central de la mission de l'Institut : produire des connaissances utiles aux acteurs de terrain, tout en contribuant à la structuration d'un espace plus large de recherche, de formation et de débat sur le monde associatif.

Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

L'Institut appuie son action sur un réseau de partenaires scientifiques, associatifs, publics, philanthropiques et privés. Ces alliances et partenariats permettent de construire des programmes de connaissance, de soutenir des démarches de recherche participative, de faire circuler les résultats et de renforcer leur impact réel auprès des associations, des collectivités, des financeurs et des acteurs de l'accompagnement.

II-RAPPORT D'ACTIVITE 2025

L'année 2025 marque une étape importante dans la trajectoire de l'Institut français du Monde associatif. Après plusieurs années consacrées à l'identification des besoins de connaissance et à la structuration d'une capacité de soutien à la recherche, l'Institut est entré dans une nouvelle phase de développement : celle de programmes de connaissance plus structurants, articulés à des terrains, à des partenaires et à des espaces de diffusion.

Dans un contexte marqué par la fragilisation - potentiellement durable - des associations, l'intensification des crises sociales, démocratiques et écologiques, les tensions budgétaires et la montée des exigences de justification de la valeur produite, l'Institut a poursuivi une ambition constante : renouveler les cadres de compréhension, d'évaluation et de reconnaissance du fait associatif, en articulant recherche académique, savoirs d'acteurs et dynamiques territoriales.

L'année 2025 a notamment été marquée par la consolidation de chantiers sur cinq axes complémentaires : la contribution des associations aux territoires, à la transformation socio-écologique, la création de valeur, les modèles socio-économiques et les relations avec la générosité privée, ainsi que la diffusion et la mise en débat en France et en Europe des connaissances produites au sein de l'Institut.

Chiffres clés 2025

- 2 livres blancs finalisés et diffusés en 2025 : « Fait associatif, territoires et transition écologique » et « Générosité privée et associations : vers de nouvelles relations ».
- 1 cahier de recherche consacré aux modèles socio-économiques associatifs en actes, publié avec l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts.
- 4 webinaires organisés ou co-organisés : générosité privée et associations ; modèles socio-économiques dans le sport ; quarante ans d'évaluation associative ; relations franco-allemandes entre générosité privée et associations.
- Une présence renforcée dans les territoires : Mulhouse, Chambéry, Marseille, Seine-Saint-Denis, Haut-Rhin, Rhône, Métropole de Lyon, Métropole de Mulhouse, Villeurbanne, Grenoble, et communauté de communes de Brissac Loire Aubance.
- 26 800 bénéficiaires directs et indirects des connaissances diffusées par l'Institut, tous formats de diffusion confondus.
- Plus de 25 000 visiteurs ou consultations cumulés sur les supports numériques ; 9 000 personnes abonnées sur LinkedIn en tant qu'espace à destination de tous publics et 1 000 personnes abonnées sur l'espace chercheurs.

A. QUALIFIER LES BESOINS DE CONNAISSANCE

NOTRE MÉTHODE : PARTIR DES BESOINS POUR CONSTRUIRE DES PROGRAMMES STRUCTURANTS

L'activité de qualification des besoins de connaissance demeure une activité socle de l'Institut. Elle fonde les programmes de recherche, les démarches de valorisation et les actions de transfert. En 2025, cette activité s'est progressivement élargie aux groupes de travail thématiques, qui ont permis, depuis la création de l'Institut, de faire émerger et de qualifier des besoins de connaissance. S'ajoutent désormais des programmes plus structurants, articulant dans la durée l'identification des besoins, l'expérimentation territoriale, la production de savoirs et leur diffusion.

Cette évolution prolonge la méthode initiale de l'Institut : partir des besoins des acteurs, les croiser avec les angles morts de la recherche, puis construire avec les acteurs et les chercheurs des cadres de travail utiles au monde associatif. L'année 2025 a montré que ces besoins ne portent pas seulement sur des données ou des diagnostics ; ils concernent aussi des cadres de lecture, des méthodes de dialogue et des outils pour nommer la contribution associative.

ASSTER : QUALIFIER LES BESOINS DE CONNAISSANCE SUR LES RELATIONS ASSOCIATIONS-TERRITOIRES

Le programme ASSTER s'est consolidé en 2025 comme un programme phare de recherche participative. Il part d'un constat : la richesse des contributions associatives aux dynamiques territoriales reste encore insuffisamment comprise, reconnue et intégrée dans l'action publique. Les travaux ont permis de qualifier les besoins de connaissance des acteurs publics et associatifs, en dépassant une lecture strictement administrative ou sectorielle des associations.

En Seine-Saint-Denis, les travaux ont porté sur la consolidation d'une enquête qualitative auprès des acteurs publics territoriaux, sur la qualification de ce qui détermine les territoires des associations. Ils ont permis de croiser ces approches qualitatives avec les premières exploitations du panorama statistique de la vie associative. À Mulhouse, ils ont pris la forme d'un voyage apprenant, d'un travail monographique et de temps collectifs permettant d'observer des formes d'engagement parfois peu visibles dans les enquêtes classiques. Les objectifs de ces travaux sont de plusieurs ordres :

- Mieux distinguer les territoires administratifs et les territoires vécus ou construits par les associations.
- Comprendre les conditions de coopération entre associations, collectivités et pouvoirs publics locaux.
- Analyser les fragilités structurelles du monde associatif et les trajectoires différenciées des associations.
- Mieux reconnaître les formes d'engagement plus informelles, parfois invisibles pour les dispositifs institutionnels.
- Croiser approches qualitatives, données statistiques et savoirs d'expérience pour éclairer la territorialité associative.

Ces travaux invitent à repenser les cadres de connaissance et de soutien aux associations : les associations ne peuvent pas être seulement lues à travers les périmètres de financement ou les découpages institutionnels. Elles participent à la fabrication de territoires d'action, de coopérations, de récits et de ressources communes.

SAVOIRS EN COMMUN : COMPRENDRE LES ATTENTES DE CIRCULATION ET D'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES

Face à la montée des injonctions à démontrer l'impact et la valeur des associations, l'Institut a engagé en 2025 le chantier « Savoirs en commun ». Son objectif est de dépasser une diffusion descendante de la connaissance pour expérimenter une méthode plus collaborative de mise en circulation des savoirs.

Une enquête nationale a été conduite auprès des communautés de l'Institut et de leurs partenaires. Elle a recueilli près de 150 réponses d'acteurs associatifs, de chercheurs, de formateurs, de partenaires institutionnels, de fondations et de structures d'accompagnement. Cette enquête a permis d'identifier les usages, freins, attentes et formats jugés les plus utiles pour favoriser l'appropriation des connaissances.

Le chantier a également permis de poser un cadre intellectuel autour de la valeur associative. Trois registres ont été mis en discussion : la valeur du travail et de l'engagement, la valeur de production et de contribution, et la valeur relationnelle et conventionnelle. L'enjeu est de donner aux associations et à leurs partenaires des repères pour mieux nommer, discuter et faire reconnaître ce qu'elles produisent.

TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : PRÉPARER UN NOUVEAU PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION

En 2025, l'Institut a poursuivi la valorisation du livre blanc « Fait associatif, territoires et transition écologique » et préparé le passage à une nouvelle étape : un programme national de recherches-actions participatives consacré à la contribution associative à la transformation socio-écologique des territoires.

Le travail préparatoire a permis de confirmer plusieurs besoins de connaissance que l'Institut a décliné en quatre priorités de recherche : mieux qualifier la valeur territoriale produite par les associations ; comprendre les formes de coopération et de « faire en commun » ; documenter la production de récits territoriaux transformateurs ; et renforcer les conditions démocratiques, organisationnelles et financières de la recherche-action participative.

GÉNÉROSITÉ PRIVÉE ET ASSOCIATIONS : OUVRIR UNE NOUVELLE SÉQUENCE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Le livre blanc « Générosité privée et associations : vers de nouvelles relations » a permis de poser les bases d'un nouveau chantier autour des relations entre financeurs privés, fondations, philanthropie et monde associatif. En 2025, ce chantier s'est prolongé par des temps de diffusion, des contributions dans Juris Associations et une ouverture européenne, notamment autour des relations franco-allemandes et de la philanthropie territoriale. L'Institut a ainsi inscrit ces travaux dans un espace de dialogue international en participant à Heidelberg, à la 12e conférence internationale de l'European Research Network on Philanthropy (ERNOP). À cette occasion, ce temps d'échange a permis de présenter les principaux enseignements du livre blanc dans une perspective comparée, en les mettant en discussion avec des chercheurs européens autour de plusieurs enjeux structurants : le passage d'une relation de dépendance à une relation de confiance entre donateurs, associations et puissance publique ; la place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs ; les enjeux liés à l'évaluation ; les enjeux démocratiques de ces relations ; ainsi que l'importance d'un prisme territorial pour comprendre les ancrages culturels, sociaux et politiques de la philanthropie. Cette participation a également ouvert la voie à la structuration d'un programme européen visant à analyser les besoins de connaissance, diffuser les travaux auprès des acteurs associatifs et philanthropiques, et consolider un réseau international associant chercheurs et praticiens.

B. SOUTENIR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE POUR ORIENTER L'ACTION

ASSTER : PRODUIRE DES CONNAISSANCES UTILES AUX ASSOCIATIONS, A LEUR CONTRIBUTION TERRITORIALE, ET À L'ACTION PUBLIQUE

En 2025, ASSTER a combiné des enquêtes qualitatives, des focus groups, des dispositifs immersifs ainsi que des analyses statistiques. Cette approche mixte a permis d'approfondir ce que recoupe la territorialité associative et de tester les conditions d'un dialogue plus robuste entre données, savoirs d'acteurs et recherche.

Les premiers enseignements sont structurants : les associations sont fortement ancrées dans les besoins des habitants, les parcours de leurs fondateurs, salariés et bénévoles, les coopérations locales et les réseaux affinitaires. Leurs territoires d'action sont évolutifs, parfois multi-scalaires, et ne coïncident pas toujours avec les périmètres institutionnels. Le programme a ainsi posé les bases d'une grille d'analyse transférable pour éclairer les politiques territoriales de la vie associative.

SAVOIRS EN COMMUN : EXPÉRIMENTER UNE COMMUNAUTÉ DE CONNAISSANCE

Le programme Savoirs en commun a été lancé, avec une enquête préalable auprès de différents acteurs qui viennent contribuer à tous les travaux de l'Institut. Elle a amorcé la constitution d'une communauté de connaissance thématique, associant chercheurs, associations, acteurs de l'évaluation, structures d'accompagnement, fondations et partenaires publics autour des enjeux de reconnaissance de la valeur sociétale et territoriale des associations.

Ce programme vise à expérimenter une approche collaborative de dissémination des savoirs, en partant des besoins, pratiques et attentes des acteurs concernés. Il s'agit de dépasser une logique de simple diffusion descendante de la recherche pour construire des espaces de mise en discussion, d'appropriation et de traduction des connaissances, au service de l'action associative et de ses partenaires. En articulant travaux scientifiques, expériences de terrain et enjeux opérationnels, Savoirs en commun contribue à renouveler les cadres d'analyse de l'utilité, de l'impact et de la valeur associative, en interrogeant ce que produisent les associations au-delà de ce qui est immédiatement mesurable.

Cette démarche a vocation à nourrir des temps d'échanges et des démarches d'appropriation permettant de rendre les savoirs plus accessibles et plus utiles aux acteurs du monde associatif.

TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : STRUCTURER DES RECHERCHES-ACTIONS PARTICIPATIVES

L'année 2025 a été une année de préfiguration du programme « Transformation socio-écologique, fait associatif et territoires ». Celui-ci vise à soutenir plusieurs recherches-actions participatives ancrées dans des territoires, autour de deux axes : la qualification de la contribution territoriale des associations à la transformation socio-écologique et leur capacité à produire du commun face à des défis territoriaux complexes.

Cette année de préfiguration a d'abord permis de structurer progressivement une coalition de partenaires engagés sur les enjeux de transformation socio-écologique. Fondations, acteurs de la recherche et partenaires du monde associatif ont été réunis autour d'une ambition commune : produire des connaissances utiles au renforcement des capacités collectives d'action et de coopération nécessaires aux transitions sociales, écologiques et démocratiques dans les territoires.

Les échanges engagés avec ces partenaires ont également permis de faire évoluer substantiellement le projet initial. Le programme a été progressivement recentré sur des problématiques directement issues des besoins exprimés par les acteurs : comprendre les conditions concrètes dans lesquelles les associations contribuent aux transformations territoriales ; mieux documenter les coopérations qui permettent d'agir face à des enjeux complexes ; et analyser les capacités des acteurs à construire des réponses communes dans la durée.

Cette phase de travail a conduit à privilégier une démarche fondée sur plusieurs recherches-actions participatives conduites à partir de terrains concrets. Chaque chantier devra ainsi associer étroitement une association porteuse de terrain, une équipe de recherche et les acteurs concernés par la problématique étudiée. L'enjeu n'est pas seulement de produire des connaissances sur les transformations en cours, mais de construire des savoirs à partir de l'action, utiles aux acteurs qui cherchent à renforcer leur capacité collective à transformer leur territoire.

À l'issue de cette phase de préfiguration, les bases d'un programme pluriannuel sont ainsi posées : une coalition de partenaires mobilisés, des orientations de recherche précisées collectivement et une méthode reposant sur l'ancrage territorial, la participation des acteurs et la mise en dialogue des expériences entre plusieurs chantiers.

MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES : VALORISER LES RECHERCHES ET RENOUVELER LES USAGES

En 2025, l'Institut a poursuivi son travail de valorisation des recherches qu'il contribue à faire émerger et à soutenir, afin d'en rendre les enseignements accessibles et utiles aux acteurs associatifs et à leurs partenaires.

Issu d'une recherche engagée dans le cadre d'un appel à projets de l'Institut et soutenue par l'Institut en partenariat avec l'INJEP et l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, le cahier « **Une analyse des modèles socio-économiques associatifs en actes** » a été publié dans le cadre du partenariat de valorisation entre l'Institut et l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts. Menée par un collectif de chercheurs du RIUESS à partir de plusieurs terrains associatifs, cette recherche propose de regarder les modèles socio-économiques non comme des équations financières abstraites, mais à partir de leur fonctionnement concret.

Le cahier met ainsi en évidence plusieurs dimensions souvent invisibilisées par les approches centrées sur les seules ressources budgétaires : le rôle de la redistribution et de la réciprocité, l'inscription des associations dans une histoire et un projet sociopolitique, leur ancrage territorial, la contribution du travail salarié et bénévole à la création de valeur, les tensions liées aux nouvelles formes d'évaluation, mais aussi les enjeux d'accès au capital, au foncier et aux capacités d'investissement.

Ces travaux confortent une orientation stratégique de l'Institut : appréhender les modèles socio-économiques associatifs dans toute leur épaisseur. Leur robustesse ne dépend pas seulement de l'équilibre des financements, mais de l'articulation entre ressources, réciprocité, projet associatif, travail et engagement des personnes, inscription territoriale et valeur produite. Cette lecture élargie est indispensable pour mieux comprendre ce qui soutient réellement la capacité d'action des associations, mais aussi ce qui peut la fragiliser ou dénaturer leur projet.

Le projet européen SEMASC, consacré aux modèles socio-économiques des clubs sportifs amateurs, a constitué une ouverture importante pour l'Institut. Il a permis d'élargir les travaux conduits sur les modèles socio-économiques associatifs à des terrains européens et sud-américains, en confrontant des contextes, des cultures associatives et des formes d'organisation très différentes. Cette comparaison internationale a mis en évidence des problématiques largement partagées – fragilité des modèles, dépendance aux financements, évolution des compétences dirigeantes, capacité à nouer des alliances – mais aussi des réponses contrastées selon les contextes institutionnels et territoriaux. En 2025, l'IFMA a contribué à la valorisation des premiers résultats du projet lors de rencontres organisées à Lisbonne (Portugal) et à Córdoba (Argentine), ainsi qu'à l'animation d'un webinaire international réunissant chercheurs et praticiens. Au-delà de la diffusion des résultats, cette participation a permis de faire dialoguer les enseignements issus des recherches françaises sur les modèles socio-économiques avec des travaux européens et latino-américains, contribuant ainsi à une circulation internationale des connaissances sur les modèles associatifs, les coopérations et les conditions de leur résilience.

C. COPRODUIRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN FRANCE ET EN EUROPE

UNE ACTIVITÉ ÉDITORIALE STRUCTURÉE AUTOUR DES PROGRAMMES DE L'INSTITUT

La diffusion de la connaissance a été l'un des axes forts de l'année 2025 car l'Institut a souhaité faire de ses productions de recherche des ressources utiles, accessibles et appropriables par les acteurs du monde associatif. L'Institut a renforcé sa mission de mise en circulation des savoirs au service des associations, de leurs partenaires et des territoires, en s'appuyant sur des publications longues, des articles, des ressources numériques, des contributions dans des revues spécialisées et des formats de vulgarisation (podcasts).

Les travaux des groupes de travail ont abouti à la publication de deux livres blancs en 2025. L'Institut a également contribué à plusieurs publications dans Juris Associations, notamment autour des relations entre générosité privée et associations, et a poursuivi la mise en ligne de ressources sur son site, sur LinkedIn, sur YouTube, dans ses newsletters et via son blog sur Carenews. Ces supports permettent de prolonger la durée de vie des travaux et d'élargir les publics destinataires, au-delà du premier cercle d'audience de l'Institut.

WEBINAIRES ET REPLAYS : DES FORMATS ACCESSIBLES POUR FAIRE CIRCULER LES SAVOIRS

Plusieurs webinaires ont jalonné l'année 2025. Ils ont permis de mettre en discussion des résultats de recherche, de confronter les analyses à des expériences d'acteurs et de rendre les connaissances accessibles à un public plus large.

- 8 avril 2025 : « Générosité privée et associations : vers de nouvelles relations ».
- 19 juin 2025 : « Modèles socio-économiques dans le secteur du sport : ici et là-bas ? », en partenariat avec Le RAMEAU et autour du projet SEMASC.
- 6 novembre 2025 : « Quarante ans d'évaluation associative : tendances, enjeux et perspectives », en partenariat avec la Métropole de Lyon.
- 16 décembre 2025 : « Relations entre générosité privée et associations : enseignements et perspectives franco-allemandes », avec l'Institut Maecenata.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS LES TERRITOIRES

L'Institut a également porté ses travaux dans des espaces territoriaux, en contribuant à des conférences, tables rondes, ateliers et restitutions. Cette activité a permis de confronter les travaux de l'Institut aux préoccupations concrètes des associations, des collectivités, des fondations et des acteurs de l'accompagnement.

- Chambéry : conférence-débat organisée dans le cadre de Guid'Asso Savoie, autour de la gouvernance et de l'engagement bénévole
- Marseille, 1er juillet 2025 : co-organisation des États généraux de la vie associative, autour de la place du fait associatif dans les politiques locales
- Seine-Saint-Denis, 3 décembre 2025 : restitution du Panorama des associations, dans le prolongement des travaux ASSTER et des démarches d'observation locale
- Département du Rhône, 11 octobre 2025 : participation au Colloque de la vie associative

- Métropole de Lyon, 12 novembre 2025 : contribution aux Rencontres de la vie associative, autour des mutations démocratiques, de la gouvernance, de l'évaluation et des alliances
- CNFPT, 15 et 16 septembre 2025 : participation avec stand et interventions aux Rencontres de la vie associative, réunissant agents des collectivités et acteurs associatifs autour des coopérations territoriales et des enjeux de financement.
- Centre français des fonds et fondations, 30 juin et 1^{er} juillet 2025 : contribution à l'Atelier des Fondations 2025, notamment autour des modèles non lucratifs et des relations entre philanthropie et monde associatif.

PAR LE NUMÉRIQUE, REPÉRER, SÉLECTIONNER ET FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES

La diffusion numérique constitue depuis plusieurs années l'un des principaux leviers de l'Institut pour faire circuler les connaissances sur le monde associatif. Elle permet d'abord de valoriser les travaux conduits par l'Institut, les recherches qu'il soutient, les connaissances coproduites dans le cadre de ses programmes, ainsi que les publications, événements et ressources qui en sont issus. Cette activité va toutefois au-delà de la valorisation de ses propres travaux. Elle repose également sur une veille continue, la sélection de ressources et la mise en visibilité de connaissances produites par une grande diversité d'acteurs.

En 2025, l'Institut a ainsi largement diffusé les enseignements de ses programmes et recherches soutenues, les productions de ses lauréats, ses livres blancs, ses travaux sur les modèles socio-économiques, la valeur associative, les territoires, la transformation socio-écologique ou encore les relations entre générosité privée et associations. Il a également prolongé, par le numérique, les webinaires, rencontres, restitutions et interventions territoriales auxquels il a contribué. En parallèle, l'Institut s'est fait le relais de recherches, d'ouvrages et de publications scientifiques, d'études et d'enquêtes, d'articles d'analyse, mais aussi de colloques, conférences, webinaires et autres espaces de mise en discussion des savoirs.

Par ses différents canaux — site internet, espaces LinkedIn, newsletters, YouTube, replays, podcasts et blog sur Carenews —, l'Institut articule ainsi la valorisation des connaissances qu'il contribue à produire ou à soutenir avec une fonction plus large de veille, de sélection et de mise en circulation. Il contribue à rendre accessibles des savoirs souvent dispersés entre les univers de la recherche, du monde associatif, des institutions et de l'accompagnement.

Cette fonction de veille, de sélection et de mise en circulation est pleinement constitutive de la mission de l'Institut. Elle prolonge dans l'espace numérique son rôle de médiation entre production de connaissances et usages : donner une audience aux travaux issus de ses propres programmes, soutenir la visibilité des recherches qu'il accompagne, mais aussi ouvrir ses espaces à d'autres savoirs susceptibles de nourrir les compétences, les réflexions et les cadres d'analyse du monde associatif. Elle permet ainsi d'élargir l'audience des connaissances utiles au fait associatif et de créer des passerelles entre communautés. À titre indicatif, l'Institut comptabilisait en 2025 plus de 10 000 personnes abonnées à ses deux espaces sur LinkedIn — l'un ouvert à un large public, l'autre spécifiquement consacré à la recherche sur le monde associatif —, plusieurs centaines de vues par épisode diffusé sur YouTube et environ 26 000 visiteurs ou consultations tous formats numériques confondus.

UNE OUVERTURE EUROPÉENNE CONSOLIDÉE

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans l'ouverture européenne de l'Institut. La participation à la conférence ERNOP à Heidelberg, les échanges avec l'Institut Maecenata, les travaux SEMASC et les premières perspectives autour de projets européens ont permis de positionner l'Institut comme un acteur français capable de relier recherche, associations, philanthropie et enjeux démocratiques à l'échelle européenne.

Cette ouverture répond à un besoin stratégique : mieux faire circuler les travaux français, confronter les expériences nationales, construire des ressources partagées et renforcer la reconnaissance de la contribution associative dans les débats européens.

III-PERSPECTIVES 2026

Les perspectives 2026 prolongent la dynamique engagée en 2025. L'enjeu est désormais de consolider les programmes structurants, de renforcer les partenariats territoriaux et européens, et de transformer les connaissances produites en ressources utiles pour les associations, les collectivités, les financeurs et les acteurs de l'accompagnement.

A. LES SIX ENJEUX DE CONNAISSANCE POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ASSOCIATIF

En 2026, l'Institut structure son activité autour de six axes structurants, afin de faire de la connaissance un levier de reconnaissance, d'appropriation et de transformation pour les associations et les territoires.

- Le programme Savoirs en commun permettra de faciliter l'accès du monde associatif à une diversité d'approches de la valeur — économique, relationnelle, et liée au travail associatif — et en favorisant l'appropriation de ces savoirs par les acteurs concernés.
- Un nouvel axe consacré aux modèles socio-économiques visera à répondre au besoin d'appropriation stratégique de cette notion par les gouvernances associatives, dans un contexte de fragilisation des ressources, de transformation des financements et d'évolution des relations avec les partenaires publics et privés.
- ASSTER permettra d'approfondir les connaissances sur la contribution associative aux territoires, à travers de nouveaux terrains, le dialogue avec les collectivités, le croisement d'approches qualitatives et quantitatives, ainsi que la production de perspectives utiles à l'action publique locale.
- Le programme national « Tisser les territoires de demain » permettra de soutenir des recherches-actions participatives sur la contribution des associations à la transformation socio-écologique. Il s'agira notamment de mieux comprendre leur capacité à produire du commun, à soutenir les transitions locales et à coproduire des connaissances utiles avec les chercheurs, les associations, les collectivités et les partenaires engagés.
- Le chantier sur les relations entre générosité privée et associations poursuivra son ouverture européenne, en structurant de nouveaux espaces de dialogue autour des relations entre

fondations – en particulier philanthropie territoriale -, et associations, notamment dans une perspective européenne.

- Enfin, la valorisation de la connaissance auprès du monde associatif constituera un levier transversal : communication directe, relais par les acteurs intermédiaires, publications, temps de restitution, dispositifs de médiation et ouverture européenne permettront de rendre les savoirs produits plus accessibles, discutés et appropriables par les associations, leurs partenaires et les décideurs publics en France et en Europe.

B. SOUTENIR DES AXES STRATEGIQUES POUR SERVIR LES ASSOCIATIONS FACE AUX CRISES ET AUX RECHERCHES DE SOLUTIONS

Ces axes stratégiques traduisent la volonté de l'Institut d'accompagner le monde associatif dans un contexte de transformations profondes : fragilisation des modèles, recomposition des relations avec les territoires, attentes croissantes des populations en matière de transition écologique, sociale et démocratique, reconnaissance de la valeur produite et ouverture européenne. En 2026, il s'agira de consolider les programmes engagés, de les articuler davantage entre eux et de renforcer leur capacité à produire des connaissances utiles, directement mobilisables par les associations, les collectivités et leurs partenaires.

ASSTER : CONSOLIDER ET CHANGER D'ÉCHELLE

En 2026, le programme ASSTER poursuivra son développement à partir des acquis des travaux menés en Seine-Saint-Denis, sur Mulhouse et son agglomération, et à Brissac Loire Aubance. De nouveaux terrains et partenariats pourront être ouverts, notamment avec Grenoble, Marseille, Mayotte et d'autres collectivités intéressées par une meilleure compréhension du fait associatif territorial.

L'enjeu n'est toutefois pas seulement d'étendre la recherche à de nouveaux territoires. Il s'agit désormais de mettre en relation les premiers terrains d'ASSTER et d'animer un espace interterritorial d'échange entre acteurs associatifs, collectivités, réseaux et chercheurs confrontés à des enjeux communs de connaissance territoriale. La circulation des résultats, la confrontation des expériences et la mise en discussion des méthodes doivent permettre à chaque territoire d'apprendre des autres, tout en faisant émerger des enseignements plus généraux sur les relations entre associations et territoires.

Cette dynamique doit permettre de passer de diagnostics exploratoires à un cadre de recherche et d'action plus transférable, capable d'éclairer les politiques territoriales de la vie associative, d'améliorer les dispositifs d'observation locaux et de renouveler le dialogue entre associations, chercheurs et acteurs publics. Elle pourra notamment s'appuyer sur les démarches engagées avec la Ville de Grenoble autour de l'Observatoire local de la vie associative et d'une enquête destinée à faire remonter les besoins, les enjeux et les attentes des associations grenobloises.

Le changement d'échelle reposera aussi sur une confrontation plus systématique des résultats entre territoires, historiques ou nouveaux. Comparer les formes d'ancrage associatif, les coopérations, les besoins de connaissance et les modalités d'action publique permettra de mieux distinguer ce qui relève des spécificités locales et ce qui constitue des enjeux plus largement partagés.

ASSTER poursuivra ainsi un double objectif : produire des connaissances plus fines sur les territoires et renforcer la capacité des acteurs à les mettre en discussion et à s'en saisir. Il s'agira de développer des ressources utiles à la décision publique et appropriables par les associations, mais aussi d'installer progressivement une capacité collective de veille, d'apprentissage et de projection sur les transformations du fait associatif territorial.

L'ambition n'est pas seulement de mieux compter ou décrire les associations, mais de mieux saisir ce qu'elles rendent possible dans les territoires : création de liens et de confiance, solidarités de proximité, capacité d'alerte, coopération, innovation sociale et contribution à la vie démocratique locale.

SAVOIRS EN COMMUN : FAIRE DE LA CONNAISSANCE UN BIEN COMMUN

Le programme Savoirs en commun se déploiera en 2026 autour d'un séminaire fondateur, d'un webinaire thématique et d'un temps d'atelier visant à mettre en discussion les différentes conceptions de la valeur associative et de mieux comprendre les conditions d'accompagnement et d'appropriation de ces différentes approches. L'objectif est de renforcer la capacité des associations à nommer, discuter et faire reconnaître ce qu'elles produisent, tout en contribuant à faire évoluer les pratiques d'évaluation et de financement.

Le programme part d'un constat central : la valeur associative ne se réduit pas à ce qui se mesure immédiatement. Elle se construit aussi dans les relations que l'action associative rend possibles, dans le travail — bénévole comme salarié — qu'elle mobilise et transforme, dans les capacités d'agir qu'elle développe, dans les ressources économiques et non économiques qu'elle combine, ainsi que dans sa contribution à la vie des collectifs, des territoires et de la démocratie.

Savoirs en commun cherchera ainsi à ouvrir des espaces de discussion sur « ce qui compte vraiment », en croisant les regards de chercheurs, d'associations, d'accompagnateurs, d'acteurs de l'évaluation, de personnes impliquées dans les fondations qu'elles représentent et de partenaires publics.

Savoirs en commun mettra en discussion et en dialogue trois approches complémentaires — la valeur relationnelle, la valeur du travail associatif et la valeur économique — afin de déplacer le regard au-delà de la seule mesure d'impact.

En 2026, l'enjeu sera de transformer les enseignements de la démarche en ressources communes, capables de rendre les différentes approches plus intelligibles et appropriables, d'éclairer les conditions dans lesquelles les associations peuvent mieux formuler leur propre valeur, et d'ouvrir des perspectives pour faire évoluer les pratiques d'accompagnement, d'évaluation et de financement.

TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : LANCER UN PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHES-ACTIONS

A l'issue du groupe de travail et de son livre blanc « Transformation socio-écologique, fait associatif et territoires », nous lançons en 2026 le programme national « Tisser les territoires de demain », destiné à produire des connaissances sur la contribution des associations à la transformation socio-écologique des territoires. Il visera à sélectionner et accompagner plusieurs chantiers de recherche-action participative, à partir de terrains associatifs engagés dans les transitions. Le programme s'appuiera sur une coalition de partenaires et articulera production scientifique, séminaires collectifs, comité partenarial et préparation du transfert des résultats

En 2026, le programme devra permettre de structurer les premiers terrains, d'accompagner les associations porteuses, de consolider les projets de recherche et de construire une dynamique d'intelligence collective. Les associations ne seront pas considérées comme de simples terrains d'enquête, mais comme des coproductrices de connaissances. Cette démarche doit permettre de mieux comprendre pour mieux agir, en produisant des savoirs utiles aux transitions locales et aux acteurs qui les portent.

MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES : ACCOMPAGNER, CAPITALISER, MONTER EN GÉNÉRALITÉ

L'Institut poursuit le travail engagé sur les modèles socio-économiques associatifs, avec une attention particulière aux conditions d'appropriation de la notion par les dirigeants, gouvernances, les accompagnateurs et les financeurs. L'ambition est de sortir d'une lecture principalement financière pour en faire un véritable cadre stratégique, permettant de penser ensemble les ressources, l'engagement, les alliances, l'ancrage territorial, la gouvernance et la création de valeur.

En 2026, l'Institut préfigurera un programme consacré aux usages concrets des modèles socio-économiques. À partir de démarches d'accompagnement d'associations, il s'agira d'observer ce qui permet — ou empêche — les acteurs de se saisir réellement de cette notion pour analyser leur situation, faire des choix et renforcer leur capacité d'action.

L'enjeu sera ainsi de transformer des expériences d'accompagnement en connaissances partageables : mieux qualifier les freins et les leviers d'appropriation, comprendre les conditions dans lesquelles un travail sur le modèle socio-économique produit des transformations durables, et dégager des enseignements utiles aux associations comme à celles et ceux qui les accompagnent et les soutiennent.

EUROPE / INTERNATIONAL : STRUCTURER LES COOPÉRATIONS

En 2026, l'Institut cherchera à consolider ses coopérations européennes autour de deux perspectives complémentaires : un projet sur les compétences des acteurs de la société civile et de la philanthropie et un projet consacré à la philanthropie territoriale et aux relations entre organisations de la société civile et financeurs de proximité. Ces démarches prolongent les travaux engagés sur la générosité privée en France et ouvrent de nouveaux espaces d'apprentissage, de formation et de plaidoyer européen.

L'objectif sera de structurer des espaces de dialogue entre chercheurs, fondations, associations, acteurs de la philanthropie et organisations de la société civile, dans une perspective comparative et européenne. Ces coopérations permettront d'interroger les relations entre générosité privée et associations, les conditions de confiance entre financeurs et acteurs associatifs, les enjeux démocratiques de la philanthropie, ainsi que les formes territorialisées de soutien à la société civile.

Cette ouverture européenne pourra notamment s'appuyer sur les échanges engagés avec ERNOP autour d'un webinaire, relatif aux déséquilibres de pouvoir entre organisations de la société civile et financeurs privés, de la confiance, de l'autonomie associative et des effets de la générosité privée sur les modèles socio-économiques.

Si l'ouverture européenne est privilégiée, c'est qu'elle vise à renforcer la visibilité des travaux de l'Institut (commencée en 2022) et à inscrire les enjeux français dans des débats plus larges sur la place des associations, de la philanthropie et des territoires dans la transformation sociale et démocratique.

C. VALORISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN FRANCE ET EN EUROPE

La valorisation de la connaissance constituera en 2026 un levier transversal à l'ensemble des travaux de l'Institut. Elle répond à une ambition centrale : faire de la connaissance produite sur le fait associatif une ressource utile, accessible et mobilisable par les acteurs.

Après une année 2025 marquée par la consolidation des publications, webinaires, ressources numériques et interventions territoriales, l'enjeu sera de renforcer une circulation organisée des savoirs produits ou soutenus par l'Institut. Il s'agira de créer des passages entre les espaces de production de connaissance — recherches, démarches participatives, terrains et groupes de travail — et les espaces où ces connaissances peuvent être discutées, réutilisées et transformées en repères pour l'action.

Cette stratégie reposera sur quatre fonctions complémentaires :

- **Rendre les connaissances et travaux de recherches appropriables**, à travers des articles longs, des contributions dans Juris Associations, des rapports publics de recherche, et des ressources de synthèse. Ces productions permettront notamment de valoriser les travaux issus de Savoirs en commun, d'ASSTER, des modèles socio-économiques, de la transformation socio-écologique et des coopérations européennes.
- **Mettre les connaissances en débat**, par des webinaires, ateliers territoriaux, colloques, assises et espaces de dialogue entre associations, collectivités, financeurs et acteurs de l'accompagnement. Cette dynamique pourra s'incarner dans des temps forts comme le colloque IFROSS-Institut « Fragilité des associations : le management associatif en tensions », consacré aux transformations du management associatif, aux tensions sur les financements, sur les gouvernances, à l'évaluation et à la reconnaissance de la valeur sociale.
- **Ancrer la circulation des savoirs dans les territoires**. Le programme ASSTER pourra continuer à nourrir des espaces de dialogue en Seine-Saint-Denis, à Mulhouse, à Grenoble et dans d'autres territoires, afin de mieux comprendre ce que les associations produisent localement : liens, confiance, entraide, alertes, capacités d'action collective et contribution à la fabrique des territoires.

- **Elargir les relais de diffusion**, en mobilisant à la fois les formats numériques — site internet, LinkedIn, newsletters, replays, podcasts, blog Carenews et ressources audiovisuelles — et les partenaires institutionnels, associatifs, scientifiques et européens. L'Institut pourra s'appuyer sur des relais variés — Institut pour la recherche Caisse des Dépôts, FNAF, RNMA, ERNOP, Don en Confiance, Union nationale des CPIE, Fonjep, collectivités territoriales, réseaux associatifs et partenaires de recherche — afin de renforcer la circulation des savoirs et leur appropriation par différents publics.

En articulant ces différentes fonctions, l'Institut cherchera moins à multiplier les supports qu'à renforcer les usages de la connaissance : faire circuler les travaux, les confronter aux pratiques, les rendre accessibles à différents publics et les inscrire dans les espaces où se construisent les décisions, les coopérations et les politiques de soutien au monde associatif.

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

L'Institut français du Monde associatif remercie l'ensemble de ses partenaires scientifiques, associatifs, publics, philanthropiques et privés pour leur confiance et leur engagement. Leur soutien permet de construire des programmes de connaissance utiles au monde associatif, de favoriser le dialogue entre acteurs et chercheurs, et de diffuser largement les résultats produits.

En 2025, ces partenariats ont été déterminants pour la consolidation des programmes ASSTER, Savoirs en commun, transformation socio-écologique, modèles socio-économiques et générosité privée, ainsi que pour la valorisation de la connaissance en France et en Europe.

La liste exhaustive des partenaires est jointe en page de couverture.

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance.

